



# Le portail de la Fonction publique

Connexion :      Candidat      Recruteur

**Intitulé recruteur : Direction Générale de la Création Artistique**

**Organisme de rattachement : Ministère de la Culture et de la Communication**

Localisation : ÎLE-DE-FRANCE, Paris

**Référence de l'offre : 113880**

Offre exclusive 1443304800

Date de l'annonce : 27/08/2015

Date de dernière modification : 27/08/2015

Date de disponibilité	Catégorie	Statut du poste
27/08/2015	Catégorie A	Ouvert à tout public

Domaine fonctionnel	Emploi Type
Élaboration et pilotage des politiques publiques	

**Intitulé : ATTADM / ICCEAAC - EPP12 - Chargé (F/H) de mission action européenne et internationale**

**Descriptif du poste :**

Missions et activités principales : Le Bureau de l'action européenne et internationale (BAEI) de la DGCA propose toute action utile au développement de la politique internationale du MCC dans les champs de compétences de la Direction générale. Ces missions couvrent des champs complémentaires : l'accueil des cultures étrangères, le dialogue des cultures à travers la coopération artistique, la circulation des œuvres / la diffusion, la constitution de réseaux professionnels internationaux (européens en particulier), la formation et l'information des professionnels et des services déconcentrés du MCC, le parangonnage des politiques publiques dans le champ de la création artistique. Sous l'autorité du chef du bureau, le/la chargé(e) de mission participe à la conception et au suivi de la politique en faveur de l'action européenne et internationale des acteurs du champ de la création artistique. A ce titre, il/elle effectue un travail de veille, d'analyse, d'expertise et de proposition permettant d'accompagner les professionnels du spectacle vivant et des arts plastiques dans leur développement européen et international. Il/elle rédige notes, rapports et discours et suit les crédits d'intervention du ministère pour les sujets dont il/elle a la charge. En particulier, le titulaire du poste est chargé, en lien avec les professionnels et les services concernés de la DGCA (et plus largement du MCC), du suivi : - de l'Institut Français en lien avec le Ministère des Affaires Étrangères et du Développement Internationale (gouvernance, orientations, activités, interactions DGCA, crédits dédiés), notamment des échanges, coopérations, résidences artistiques et rencontres professionnelles dans le domaine du spectacle vivant et des arts plastiques, - des relais spécialisés du spectacle vivant (SV) et des arts plastiques (AP) - Royaume-Uni AP, Etats-Unis SV/AP, Europe du Sud-Est depuis la Serbie SV, Italie SV/AP, Allemagne SV/AP, Amérique du sud hispanophone depuis le Chili SV, Chine AP - : accompagnement et suivi des projets qu'ils développent et propositions de développement futurs, en lien avec le MAEDI et l'Institut Français, - des questions inhérentes à l'accueil en résidence en France des artistes et professionnels étrangers (en particulier à la Cité

internationale des arts), - de certains temps forts internationaux (Saisons, Années croisées), - de l'accueil des délégations étrangères dans les domaines de compétence de la DGCA, - des contributions aux déplacements internationaux du Président de la République, du Premier Ministre et de la ministre et aux rendez-vous avec leurs homologues étrangers, ainsi qu'aux plans d'ambassade, protocoles de coopérations, enjeux sectoriels, avec certains pays, - de la réception et du conseil à des porteurs de projet, - de la synthèse et veille des politiques menées à l'international par les opérateurs sous tutelle de la DGCA. Le titulaire de poste participe également au suivi des correspondances diplomatiques à partir du logiciel DIPLOMATIE. Le/la chargé(e) de mission a vocation à participer à l'animation de la diffusion de l'information du bureau sur l'intranet de la DGCA et vers les autres services de l'administration centrale et les DRAC, ainsi que sur les autres supports de communication du MCC. En lien avec les services métiers, le titulaire du poste opère un travail de veille relatif aux arts plastiques. En fonction des activités du bureau, le titulaire du poste peut être amené à suivre également d'autres aspects de l'action européenne et internationale.

**Profil du candidat :**

Compétences principales mise en œuvre :

Capacités

1 de réflexion : expert

2 d'analyse : expert

3 de synthèse : expert

4 de rédaction : expert

Savoir-faire :

- connaissance du fonctionnement des réseaux artistiques en France et très bonne connaissance du réseau culturel français à l'étranger,
- connaissance de l'organisation administrative et des enjeux de l'action internationale de la France (notamment de sa politique européenne),
- connaissance du fonctionnement des institutions communautaires et de la mise en œuvre de la politique de l'Union Européenne,
- vision générale et intérêt pour la création contemporaine en France et à l'étranger, dans le champ des arts plastiques et du spectacle vivant,
- bonne compréhension et expression écrite et orale en anglais et éventuellement dans une ou plusieurs autres langues,
- bonne pratique d'analyse budgétaire,
- capacité de lecture et de compréhension juridiques, maîtrise des outils contractuels et conventionnels,
- maîtrise des outils informatiques

Savoir-être :

- capacité à travailler de manière transversale et esprit d'équipe
- sens relationnel et diplomatique développé, en particulier avec une grande variété de partenaires,
- capacité d'adaptation et de polyvalence, réactivité,
- capacité à travailler en interministériel,
- capacité d'animation de groupe et de prise de parole en public
- rigueur et discrétion.

**Description de l'employeur :**

Environnement professionnel :

La Direction Générale de la création artistique réunit le service des arts plastiques et les délégations à la musique, à la danse et au théâtre. Au sein de cette structure, la Sous-direction de la diffusion artistique et des publics (ex-département des publics et de la diffusion) a une forte vocation transversale. À ce titre, les chargées de mission et la chargée d'information du Bureau de l'action européenne et internationale travaillent en étroite relation avec les services métiers de la direction, les services du secrétariat général du ministère et les services déconcentrés.

Le BAEI est actuellement composé d'un chef du bureau, de deux chargés de mission et d'un chargé d'information.

Liaisons hiérarchiques :

Au sein de la Sous-direction de la diffusion artistique et des publics (ex-Département des publics et de la diffusion), le titulaire du poste accomplit ses missions sous la conduite du chef du Bureau de l'action européenne et internationale.

**Liaisons fonctionnelles :**

Le titulaire du poste participe au fonctionnement d'ensemble de la Direction Générale de la création artistique et contribue, pour ce qui la concerne, à l'atteinte des objectifs. Il travaille en relation avec l'ensemble des services de la Direction Générale de la création artistique, en particulier avec la délégation à la danse, la délégation à la musique, la délégation au théâtre et des arts plastiques, le Service de l'inspection, la sous-direction de l'emploi, de l'enseignement supérieur et de la recherche, la Sous-direction des affaires financières et générales et la Mission de la communication. Pour la mise en œuvre de ses missions, le bureau travaille de façon permanente avec la Sous-direction des Affaires européennes et internationales (SG/SAJI/SDAEI), avec le MAEDI, l'Institut français, les représentations françaises à l'étranger et étrangères en France, ainsi qu'avec les réseaux et organismes professionnels, en lien permanent avec un ensemble de correspondants qui sont ses interlocuteurs privilégiés : opérateurs spécialisés de la politique européenne ou internationale, établissements publics, structures labellisées et réseaux, centres nationaux de ressource, etc.

**Conditions particulières d'exercice :**

PFR

**Personne à contacter :**

Nom :

Service :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Pays : FRANCE

Téléphone :

Fax :

Description : Qui contacter ?

Alain Brunsvick

Chef du département des publics et de la diffusion

+33 (0)1 40 15 88 40

alain.brunsvick@culture.gouv.fr

Frédéric Moreau-Sevin

Chef du bureau de l'action européenne et internationale

+33 (0)1 40 15 73 15

frederic.moreau@culture.gouv.fr

Ministère de la Culture et de la Communication

Direction générale de la création artistique

62 rue Beaubourg – F 75003 Paris

copie à recrutement.dgca@culture.gouv.fr